

Garanties Individuelles

Remboursements exprimés en pourcentage de la base de remboursement en vigueur et incluant le remboursement de votre caisse d'assurance maladie obligatoire

	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
SOINS COURANTS				
Consultation Généraliste, chez un médecin qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (DPTM) (1)	100% BR (2)	100% BR	120% BR	150% BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée	100% BR	100% BR	100% BR	120% BR
Consultation Spécialiste, chez un médecin qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (DPTM) (1)	200% BR	230% BR	230% BR	250% BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée	150% BR	200% BR	200% BR	200% BR
Auxiliaires médicaux	100% BR	100% BR	120% BR	130% BR
Acte de spécialité Spécialiste, chez un médecin qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (DPTM) (1)	100% BR	100% BR	120% BR	150% BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée	100% BR	100% BR	100% BR	130% BR
Analyses et examens de laboratoire	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Radiologie, chez un radiologue qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée (DPTM) (1)	150% BR	150% BR	170% BR	200% BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maitrisée	100% BR	100% BR	120% BR	150% BR
Transport	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
Ostéopathie, chiropractie, étiopathie, sophrologie, ergothérapie, acupuncture, psychomotricité, psychothérapie, diététicien, pédicurie	-	150 € / an / bénéf.	150 € / an / bénéf.	180 € / an / bénéf.

(1) DPTM : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maitrisée = OPTAM (Option Pratique Tarifaire maitrisée) / OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maitrisée - Chirurgie-Obstétrique)

(2) BR : Base de remboursement

	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
PHARMACIE				
Médicaments à service médical rendu majeur (vignette blanche)	100 % BR (2)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à service médical rendu modéré (vignette bleue)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à service médical rendu faible (vignette orange)	15 % BR	15 % BR	100 % BR	100 % BR
Contraception remboursée par la sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Contraception non remboursée	50 € / an / bénéf.	50 € / an / bénéf.	70 € / an / bénéf.	100 € / an / bénéf.
Pharmacie prescrite, non remboursée par la sécurité sociale	-	-	20 € / an / bénéf.	40 € / an / bénéf.
Sevrage tabagique	-	-	30 € / an / bénéf.	50 € / an / bénéf.

(2) BR : Base de remboursement

	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
AIDES AUDITIVES				
Prothèse auditive pour les moins de 21 ans				
Prothèse auditive du panier de soins 100% santé (3) (classe 1) sans reste à charge, à compter du 1er janvier 2021	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Prothèse auditive du panier de soins à honoraires libres (classe 2)	1400 € (4)	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Prothèse auditive pour les 21 ans et plus				
Prothèse auditive du panier de soins 100% santé (classe 1) sans reste à charge, à compter du 1er janvier 2021	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Prothèse auditive du panier de soins à honoraires libres (classe 2)	100 % BR (2) + 795 € (4)	100 % BR + 795 €	100 % BR + 795 €	100 % BR + 795 €
Accessoires pour prothèse auditive				
Embouts auriculaires, écouteurs, piles, etc	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR

(2) BR : Base de remboursement

(3) 100 % santé : Une sélection de soins et un large choix d'équipements de qualité en optique, dentaire et audiologie, 100% remboursée entre l'assurance maladie et la MCEN.

(4) Dans le cadre du contrat responsable, à partir de 2021, les remboursements seront plafonnés à 1700€ y compris la participation de la sécurité sociale. Le remboursement sera limité à un appareil par oreille et par bénéficiaire, tous les 4 ans, à compter de la date d'achat.

	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
AUTRES PROTHESES, APPAREILLAGES, ORTHOPEDIE ET PODOLOGIE				
Prothèses capillaires et mammaires	100 % BR (2) + 400 €	100 % BR + 400 €	150 % BR + 400 €	200 % BR + 400 €
Petit appareillage	100 % BR + 31 €	100 % BR + 31 €	100 % BR + 60 €	100 % BR + 100 €
Orthopédie – Podologie	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Gros appareillage	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR

(2) BR : Base de remboursement

	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
DENTAIRE				
Soins et prothèses du panier de soins 100% santé, sans reste à charge (3)				
Soins et prothèses	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Soins hors panier de soins 100% santé, honoraires maîtrisés et libres				
Soins dentaires	100 % BR (2)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Inlay - onlay remboursés par la Sécurité sociale	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Prothèses hors panier de soins 100% santé, honoraires maîtrisés et libres				
Prothèses du panier à honoraires maîtrisés	450 % BR	450 % BR	450 % BR	450 % BR
Prothèses du panier à honoraires libres	450 % BR	450 % BR	450 % BR	450 % BR
Prothèses dentaires non remboursées	-	-	215 € / prothèse	322,50 € / prothèse
Orthodontie				
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale	450 % BR	450 % BR	450 % BR	450 % BR
Orthodontie non remboursée	193,50 € / semestre	193,50 € / semestre	387 € / semestre	387 € / semestre
Autres actes dentaires				
Implants dentaires - hors couronne sur implant	-	650 € / implant	650 € / implant	800 € / implant
Parodontologie	80 € / an / bénéf.	80 € / an / bénéf.	100 € / an / bénéf.	130 € / an / bénéf.

(2) BR : Base de remboursement

(3) 100 % santé : Une sélection de soins et un large choix d'équipements de qualité en optique, dentaire et audiologie, 100% remboursée entre l'assurance maladie et la MCEN.

Garanties Individuelles

Remboursements exprimés en pourcentage de la base de remboursement en vigueur et incluant le remboursement de votre caisse d'assurance maladie obligatoire

OPTIQUE	ESSENTIEL	CONFORT	SERENITE	EXCELLENCE
Panier 100% santé, sans reste à charge (3)				
Monture et verres du panier 100% santé	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale	Prise en charge intégrale
Hors panier de soins 100% santé, honoraires libres				
Lunettes				
Monture	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
1 verre simple (5)	110,00 €	130,00 €	135,00 €	155,00 €
1 verre complexe (5)	120,00 €	140,00 €	180,00 €	280,00 €
1 verre très complexe (5)	130,00 €	150,00 €	210,00 €	290,00 €
Lentilles				
Lentilles acceptées par la Sécurité Sociale	300 % BR (2) + 230 € / an / bénéf.	300 % BR + 230 € / an / bénéf.	300 % BR + 230 € / an / bénéf.	300 % BR + 230 € / an / bénéf.
Lentilles refusées par la Sécurité Sociale, sur prescription médicale de moins de 3 ans	170 € / an / bénéf.	170 € / an / bénéf.	170 € / an / bénéf.	170 € / an / bénéf.
Chirurgie de l'œil				
Kératectomie	500 € / œil	500 € / œil	550 € / œil	600 € / œil
Implant oculaire	500 € / œil	500 € / œil	550 € / œil	600 € / œil
<p>(2) BR : Base de remboursement (3) 100 % santé : Une sélection de soins et un large choix d'équipements de qualité en optique, dentaire et audiologie, 100% remboursée entre l'assurance maladie et la MCEN. (5) Verre simple : verre simple foyer dont la sphère est comprise entre -6.00 et +6.00 et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4.00. Verre complexe : verre simple foyer dont la sphère est hors zone de -6.00 à +6.00 ou dont le cylindre est supérieur à +4.00 et verre multifocal ou progressif. Verre très complexe : verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique dont la sphère est hors zone de -8.00 à +8.00 ou verre multifocal ou progressif sphérique dont la sphère est hors zone de -4.00 à +4.00. Pour les assurés de 16 ans et plus : la prise en charge de la mutuelle est limitée à 1 équipement par période de 24 mois et elle peut être réduite à 12 mois en cas d'évolution de la vue. Pour les assurés de moins de 16 ans : la prise en charge de la mutuelle est limitée à 1 équipement par période de 12 mois (par période de 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans) et elle peut être sans délai en cas d'évolution de la vue pour l'acquisition de verres.</p>				
HOSPITALISATION (y compris la maternité)				
Frais de séjour (y compris l'ambulatoire)	100 % BR (2)	100 % BR	200 % BR	250 % BR
Honoraires médicaux, chez un médecin qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (DPTM) (1)	200 % BR	230 % BR	230 % BR	250 % BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée	150 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Honoraires chirurgicaux, chez un médecin qui :				
- a adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée (DPTM) (1)	220 % BR	220 % BR	230 % BR	250 % BR
- n'a pas adhéré au Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée	200 % BR	200 % BR	200 % BR	200 % BR
Forfait journalier	100 % FR (6)	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Forfait actes lourds	100 % FR	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière	30 € / jour	54 € / jour	60 € / jour	80 € / jour
Frais d'accompagnement	31 € / jour	31 € / jour	45 € / jour	60 € / jour
Allocation frais accessoires (téléphone, télévision)	-	-	120 €	150 €
<p>(1) DPTM : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée = OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) / OPTAM-CO (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée - Chirurgie-Obstétrique) (2) BR : Base de remboursement (6) FR : Frais Réels</p>				
CURES, ALLOCATION ET ASSISTANCE				
Cures thermales				
- Honoraires	100 % BR (2)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
- Voyage / Hébergement	-	-	150 €	200 €
Frais d'obsèques (7)	1 525 €	1 525 €	1 525 €	1 525 €
Assistance à domicile (aide à domicile, aide-ménagère, ...) (8)	Voir notice	Voir notice	Voir notice	Voir notice
<p>(2) BR : Base de remboursement (7) Dans le cadre d'un contrat collectif souscrit par la MCEN pour le compte de ses adhérents (8) Garantie assurée par Inter Mutuelles Assistance dans le cadre d'un contrat collectif souscrit par la MCEN pour le compte de ses adhérents</p>				
PREVENTION ET ALLOCATION ET ASSISTANCE				
Vaccin anti grippe	100 % FR (6)	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Dépistage, tous les 5 ans, des troubles de l'audition chez les personnes de plus de 50 ans	100 % BR (2)	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Ostéodensitométrie remboursable par l'assurance maladie	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<p>(2) BR : Base de remboursement (6) FR : Frais Réels</p>				